

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article1403>



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Adaptation du périmètre d'évaluation de l'épreuve de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales de la classe de terminale à compter de la session 2022**

Date de mise en ligne : samedi 4 septembre 2021

- Guide du professeur - Les épreuves du bac -

---

Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

---

NOR : MENE2121277N

Note de service du 12-7-2021

MENJS – DGESCO A2-1

À compter de la session 2022 du baccalauréat, la partie suivante du programme de terminale est supprimée de la liste des questions évaluables lors de l'épreuve de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales de la classe de terminale de la voie générale, prévue par la note de service n° 2020-033 du 11 février 2020 :

Science économique – Questionnement : « Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ? »

[BO du 29 juillet 2021](#)